Informations techniques

Les bâtiments situés sur la couverture des voies ferrées de Saint-Jean ont été réalisés en fonction de ce terrain très particulier : une dalle béton sur une voie ferrée!

L'ossature de ces bâtiments est en charpente métallique, charpente dont les poteaux sont boulonnés au niveau du sol, avec des silent-blocs pour absorber les vibrations, sur des longrines en béton armé. Les dalles de rez de chaussée sont en béton allégé.

Les dalles des étages sont de type mixte, métal et béton, là aussi pour une solution légère recherchée sur ce type de terrain.

Les parois extérieures de type façade industrielle sont en panneaux sandwich en tôle thermolaquée avec une isolation thermique intérieure de 8 cms d'épaisseur. Un revêtement en bois est plaqué sur certaines façades, afin de respecter le règlement d'application du concours qui a défini ces bâtiments.

Ces panneaux de façades sont emboîtés les uns dans les autres et trous pour les fenêtres et les portes ont été directement découpées dans ces panneaux et consolidées par des renforts métalliques.



Contact

Coopérative du Renouveau de Saint-Jean 15 av des Tilleuls - 1203 Genève tél & fax 022 344 08 41 crsj@bluewin.ch



Portes ouvertes octobre 2003

Coopérative du Renouveau de Saint-Jean



Ateliers familiaux & professionels

document de présentation - 2007









Quelques chiffres

La Coopérative du Renouveau de Saint-Jean a été **bâtie entre 1998 et 1999** sur la couverture des voies CFF, elle-même construite en 1991.

Elle est constituée de **cinq modules** composés chacun de deux bâtiments situés au 3, 7, 15, 21 et 23, av. des Tilleuls à Genève.

Elle abrite 105 ateliers, dont 68 ateliers familiaux et 37 ateliers professionnels.

Les surfaces des locaux varient :

- la moyenne des locaux familiaux est de 36 m2.
- la moyenne des locaux professionnels est de 47 m2.

Ce dernier chiffre ne comprend pas le module du 23, avenue des Tilleuls, entièrement dédié au Centre d'action sociale et de santé (CASS) et à la Société Genevoise pour l'Intégration Professionnelle d'Adolescents et d'Adultes (SGIPA).



Fonctionnement

- **Les ateliers familiaux** sont destinés pour un usage privé, dans les domaines par exemple des arts visuels et plastiques, du théâtre, de la couture, de la céramique, de la danse, du cinéma, de l'écriture, etc ...
- Les ateliers professionnels sont destinés pour un usage professionnel, dans les domaines par exemple de l'architecture, des arts martiaux, de l'enseignement, de la restauration, des médecines complémentaires, etc ...
- **Les parts sociales** et les loyers des ateliers familiaux sont inférieurs à ceux des ateliers professionnels.
- La Coopérative du Renouveau de Saint-Jean est régie par ses statuts et par l'Assemblée générale qui se réunit ordinairement une fois par année. Cette dernière est composée par l'ensemble de ses membres.
- **L'Assemblée générale** élit les membres du Conseil d'administration. Un des membres est désigné toutefois par la Ville de Genève. Elle élit également les membres du Comité d'attribution.
- **Le Conseil d'administration** a pour mandat d'administrer avec diligence la gestion des affaires sociales et financières de la coopérative.
- **Le Comité d'attribution** a pour rôle d'attribuer les ateliers vacants selon son règlement et l'ordre chronologique des demandes d'atelier sur une liste d'attente. En cas de besoin, il s'en réfère au Conseil d'administration.
- Le Comptoir Genevois Immobilier gère la location des ateliers, ainsi que toutes les activités qui y sont liées, leur entretien ainsi que celui des bâtiments. Il établit également la comptabilité de la Coopérative, contrôlée par la fiduciaire privée.
- **Le secrétariat** applique les décisions prises par le Conseil d'administration et par le Comité d'attribution. Il en informe régulièrement les membres de la Coopérative et collabore avec les associations et les institutions du quartier de Saint-Jean Charmilles.